

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

**Délibération certifiée exécutoire**  
Reçue par le Représentant de l'Etat le/Affichée le  
15/10/2020 / 15/10/20  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur du Service des Assemblées  
Aurélien BÉLIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 OCTOBRE 2020**

Date de convocation et d'affichage : 02 octobre 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 40.

**Présents :**

ABEL JEAN-PIERRE	FRAPIN David	MARTY Rémy
BACHMANN Jean-Marie	GARIGLIO Élisabeth	MEIRHAEGHE Jean-François
BAGATTIN Mélanie	GARNERIN David	MEIRHAEGHE Sonia
BAROIN François	GATOUILLAT Marcel	MENNETRIER Nicolas
BAUDOUX Bruno	GAURIER Claude	MONTAGNE Jean-Jacques
BEAUSSIER Jean-Marie	GAURIER Marlène	MOSER Alain
BETTINGER Sylviane	GAUTHIER Anne-Sophie	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BILLET André	GERARD Fabien	OUADAH Karima
BLANCHARD Dominique	GIRARD Marc	PAUWELS Cécile
BLASCO Thierry	GIRARDIN Olivier	PETIT Christine
BLASSON Christian	GONCALVES José	POIVEZ Kevin
BOICHUT Daniel	GOUJARD Pascal	PORTIER-GUENIN Françoise
BOISSEAU Dominique	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	POTTIER Denis
BOUDADI Rachida	GROSJEAN Patrick	QUINTART Sylvie
BRANLE Christian	GUILLAUMET Virginie	RAGUIN Jacky
BRET Marc	GUITTON Jordan	REHN Yves
BURRI Marie-Luce	GULTEKIN Gulcan	RENOIR Gilles
BUTAT André	GUNDALL Philippe	RESLINSKI Jean-François
CAFFET Gaëlle	HANDEL William	RICHARD Sophie
CASTEX Jean-Marie	HELIOT-COURONNE Isabelle	ROBLET Bernard
CHALVET Marie-Ange	HENNEQUIN Virgil	ROUSSEAU Pauline
CHAMPAGNE Anicet	HENRI Pascal	ROUSSELOT Nicole
CHAMPAGNE Bernard	HIMEUR Aïcha	SAINTON Michel
CHOISELAT Emmanuel	HIRTZIG Jack	SAUVAGE Philippe
CHOMAT Christophe	HONORÉ Nicolas	SEBEYRAN Marc
COCHET Jean-Michel	HOUARD Bruno	SERRA Frédéric
CORNEVIN Jean-Pierre	HUMBERT Christophe	THIENOT Régis
COURTOIS Jean-Christophe	JOLLIOT Marie-France	THOMAS Christine
DAHDOUH Fadi	JOUAULT Gervaise	VAN DE ROSTYNE Alain
DA ROCHA Katia	KIEHN Patricia	VIART Jean-Michel
DAUTET Loëtitia	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DE VILLEMEREUIL Gérard	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DEHARBE Dominique	LEBECQ Jérémy	
DELAITRE Guy	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DENIS Valéry	LEDOUBLE Catherine	
DESROUSSEAUX Pascal	LEMELAND Caroline	
DRAGON Jean-Luc	LEMELLE Flavienne	
DRIAT Boris	LEPRINCE DIDIER	
DUCHENE Annie	LEQUIEN Ombeline	
DUQUESNOY Olivier	LEROY Marie-Thérèse	
DUSACQ Maxime	LEYMBERGER Brigitte	
FARINE Bruno	MAGLOIRE Arnaud	
FINOT Patrick	MALARMEY Michelle	
FLEURET Dominique	MANDELLI François	
FRAENKEL Stéphanie	MARTINOT Bruno	

**Représentés :** GACHOWSKI Jacques par GIROT Thierry, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît

**Excusés et ont donné pouvoir :** BAZIN-MALGRAS Valérie à FRAENKEL Stéphanie, BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHON David à ZAJAC Anna, CHEVALIER Bertrand à LE

CORRE Marie, HUBINOIS Alain à BEAUSSIER Jean-Marie, LANDREAT Pascal à GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, SIMON Eric à SAINTON Michel, SOMSOIS Hervé à GUILLAUMET Virginie

**Absents et excusés :** GRIENENBERGER Daniel, RICHARD Vincent

**Ne prend pas part au vote :** BRANLE Christian, BRET Marc, DENIS Valéry, DUCHENE ANNIE, HELIOT-COURONNE Isabelle, LEPRINCE Didier, RAGUIN Jacky, SEBEYRAN Marc

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Ombeline LEQUIEN.

<b>DELIBERATION N°07</b>	<b>Sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dans le cadre du Plan de Relance</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Catherine LEDOUBLE</b>

<b>Nombre de membres : 135</b>		<b>Vote</b>			
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non-participation</b>
<b>124</b>	<b>124</b>	<b>124</b>			<b>8</b>

**Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 OCTOBRE 2020

### SOLLICITATION DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE.

#### Exposé

L'ampleur des conséquences de l'épidémie de COVID-19 en matière d'activité économique et d'emploi a conduit le Gouvernement à engager une politique inédite de relance à l'activité économique, fondée sur une ambition environnementale renforcée.

Dans ce cadre, le Gouvernement a décidé de doter d'un milliard d'euros supplémentaires en autorisations d'engagement la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements. Ce montant s'ajoute aux deux milliards ouverts au sein de la loi de finances pour 2020 et cet effort bénéficiera en priorité au secteur du bâtiment et des travaux publics.

Considérant les thématiques prioritaires retenues par le Gouvernement, cinq projets portés par Troyes Champagne Métropole sont considérés comme éligibles :

- Les travaux portant sur les vestiaires du COSEC de Bouilly et la rénovation du Camping de Troyes en soutien au titre de la transition écologique,
- La Maison de santé Pluriprofessionnelle Universitaire du site des Ursulines à Troyes, et deux programmes de travaux d'assainissement, à Troyes, Saint André les Vergers, et Saint-Parres-aux-Tertres, et à La Chapelle Saint-Luc au titre de la résilience sanitaire,

Considérant les compétences des différents partenaires des projets et les subventions susceptibles d'être sollicitées par Troyes Champagne Métropole sur ces projets, il convient de proposer les plans de financements suivants :

#### **1/ Travaux portant sur les vestiaires du COSEC de Bouilly**

Troyes Champagne Métropole (TCM) est propriétaire depuis le 1er janvier 2017 du COSEC de Bouilly situé Rue du gymnase à Bouilly. Celui-ci est utilisé par le collège Max Hutin ainsi que diverses associations sportives locales.

Via une première phase de travaux, TCM a réhabilité la grande salle d'évolution en 2019 (dépose de la toiture amiantée, pose d'une nouvelle couverture, changement du faux-plafond et de l'isolation, rénovation des luminaires et radiants gaz, mise en peinture des murs, dépose du parquet existant et pose d'un sol souple sportif). Le gymnase avait préalablement fait l'objet d'une extension avec la création d'espaces de stockage, de vestiaires, sanitaires et une petite salle d'évolution en 2008.

Les trois vestiaires, sanitaires et espaces relatifs à la grande salle d'évolution ne sont plus adaptés aux usages actuels ni aux personnes handicapées.

Considérant l'état des locaux existants, TCM a fait le choix d'une démolition du bloc « vestiaires » pour une reconstruction à neuf permettant de mieux répondre aux besoins. Ce nouveau bâtiment abritera une zone dédiée au fonctionnement du COSEC (stockage de matériels sportifs et matériel technique), des vestiaires et sanitaires accessibles à tous, une salle pour les professeurs d'EPS du collège avec sanitaires ainsi d'une salle de « réunion » pour les autres usagers.

En parallèle de ces travaux, une rampe d'accès « Personnes à mobilité réduite (PMR) » sera créée afin de mettre en accessibilité les accès dont celui utilisé par les élèves du collège mitoyen avec une bande de circulation extérieure. Les espaces extérieurs feront également l'objet d'un aménagement paysager.

Le plan de financement de ce programme de travaux est proposé dans le tableau suivant :

Travaux du COSEC de BOUILLY		
Plan de financement prévisionnel		
Partenaires financiers	Montant HT	Taux
Etat DSIL	118 239,00	20%
Autofinancement	472 955,00	80%
Total	591 194,00	100%

## 2/ Rénovation du Camping de Troyes

Le camping municipal de Troyes était géré jusque fin 2019 sous contrat de délégation de service public. La gestion de ce camping a été reprise par l'Etablissement Public à caractère Administratif Troyes Champagne Tourisme dans le cadre d'un transfert à la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole au 1er janvier 2020.

Cet équipement, d'une capacité de 150 emplacements est situé entre l'un des pôles de centre de marques et le cœur historique de Troyes dans un cadre très verdoyant.

L'équipement ne répondant plus aux attentes en termes de tourisme de plein air, une étude de programmation a été diligentée par la Ville de Troyes et réalisée fin 2019 / début 2020.

Ainsi et afin de répondre à l'évolution des pratiques touristiques et de mise en accessibilité de l'ensemble des installations, une mise à niveau du camping est nécessaire, tant au niveau bâti que des espaces paysagers et des circulations, avec notamment l'ambition de passer en 4 étoiles.

Le projet est scindé en deux parties :

- L'une VRD (création aire permanente pour camping-cars, voiries, aires de jeux, aménagements des emplacements, ...).
- La seconde Bâtimentaire (démolition-reconstruction du Pôle Accueil, réhabilitation et extensions des Pôles Sanitaires et Restauration/Animation, création d'un espace pour food-truck et terrasse extérieure pour l'espace de restauration, création local de stockage pour la location de vélos)

La première phase de travaux a été validée par délibération n°31 du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020. Le plan de financement de ce programme de travaux est proposé dans le tableau suivant :

<b>Rénovation du Camping à Troyes Plan de financement prévisionnel</b>		
<b>Partenaires financiers</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Etat DSIL	529 025,00	20%
Région	100 000,00	4%
Département	529 025,00	20%
Ville de Troyes	605 200,00	23%
Autofinancement	881 874,00	33%
<b>Total</b>	<b>2 645 124,00</b>	<b>100%</b>

### **3/ Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire (MSPU) sur le site des Ursulines à Troyes**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé porté par Troyes Champagne Métropole (délibération n°01 du 12 octobre 2018) et l'Agence Régionale de Santé Grand-Est. Le projet de MSPU a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire en développant la formation universitaire des médecins, tout en proposant un modèle d'organisation améliorant la coordination pluri-professionnelle et facilitant l'accès aux soins de la population. Le caractère pluri-professionnel est marqué par l'investissement de professionnels de santé aux spécialités différentes ; aujourd'hui sont engagés dans le projet des médecins généralistes, des infirmiers, des chirurgiens-dentistes voire un allergologue et un médecin spécialisé en addictologie. Le volet universitaire sera développé par la suite du projet.

Le plan de financement de ce programme de travaux est proposé dans le tableau suivant :

<b>Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire Plan de financement prévisionnel</b>		
<b>Partenaires financiers</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Etat DSIL	491 463,87	20%
ARS		
Autofinancement	1 965 855,46	80%
<b>Total</b>	<b>2 457 319,33</b>	<b>100%</b>

#### **4/ Travaux d'assainissement à Troyes, Saint-André-les-Vergers et Saint-Parres-aux-Tertres**

L'objet du présent dossier concerne la réhabilitation des travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales sur les communes de Troyes, Saint-André-les-Vergers et Saint-Parres-aux-Tertres.

Ce programme concerne une douzaine de rues identifiées lors du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA). Ces réseaux comportent des défauts graves avec des effondrements et des fissures entraînant une importante arrivée d'eaux claires parasites (eaux de nappe), et également des surcharges hydrauliques au niveau de la station d'épuration de Barberey. Ces travaux sont à réaliser en urgence.

Le plan de financement de ce programme de travaux d'assainissement est prévu par délibération n° 16 du 23 janvier 2020 et est proposé dans le tableau suivant :

<b>Travaux d'assainissement - Troyes Plan de financement prévisionnel</b>		
<b>Partenaires financiers</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Etat DSIL	517 100,60	20%
AESN	1 034 201,19	40%
Autofinancement	1 034 201,19	40%
<b>Total</b>	<b>2 585 502,98</b>	<b>100%</b>

#### **5/ Travaux d'assainissement à La Chapelle Saint-Luc**

L'objet du présent dossier concerne la réhabilitation des travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales sur la commune de La Chapelle Saint-Luc.

Ce programme concerne des rues identifiées lors du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA). Ces réseaux comportent des défauts graves avec des effondrements et des fissures entraînant une importante arrivée d'eaux claires parasites (eaux de nappe), et également des surcharges hydrauliques au niveau de la station d'épuration de Barberey. Ces travaux sont à réaliser en urgence.

Les rues concernées pour ce programme sont les suivantes :

- Rue Danton ;
- Rue Jules Ferry.

Le plan de financement de ce programme de travaux d'assainissement est proposé dans le tableau suivant :

<b>Travaux d'assainissement – La Chapelle-Saint-Luc Plan de financement prévisionnel</b>		
<b>Partenaires financiers</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Etat DSIL	271 132,33	20%
AESN	542 264,66	40%
Autofinancement	542 264,66	40%
<b>Total</b>	<b>1 355 661,65</b>	<b>100%</b>

## Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le concours de différents financeurs : l'Etat au titre de la DSIL dans le cadre de la dotation exceptionnelle du Plan de relance, la Région Grand-Est, le Conseil Départemental de l'Aube, la ville de Troyes, l'Agence Régionale de Santé Grand-Est, L'Agence de l'eau Seine Normandie.
- **D'APPROUVER** les plans de financements prévisionnels des projets cités.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à réaliser l'ensemble des démarches et à signer tout acte administratif, juridique et financier à venir concernant ces cinq projets.

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote